



PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE

**Direction départementale
des territoires**

ARRÊTÉ
**PORTANT NOMINATION DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-
LOIRE**
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2024

La Préfète d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code l'environnement et notamment ses articles L. 427-1 à L. 427-9 et R. 427-1 à R. 427-5 ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie ;

Vu la circulaire du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement du 5 juillet 2011 relative aux lieutenants de louveterie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 août 2019 fixant le nombre et portant désignation des circonscriptions de louveterie pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024 ;

Vu les dossiers de candidature et après entretien individuel des candidats aux fonctions de lieutenants de louveterie, réalisés à la direction départementale des territoires ;

Vu l'avis du groupe départemental réuni le 17 novembre 2019 après examen des candidatures aux fonctions de lieutenants de louveterie ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1^{er} -

Sont nommés aux fonctions de lieutenants de louveterie, pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024 :

Circonscription n° 1 (secteur Bourgueil - Langeais) :

Titulaire : Monsieur Alain PORCHER
« Pillandry » - 37340 CLÉRÉ LES PINS

Suppléants : Monsieur Frédéric LEFIEF
Monsieur Dominique BOIVINET

Circonscription n°2 (secteur Luynes - Château-la-Vallière) :

Titulaire : Monsieur Dominique BOIVINET
« Le Pignon Vert » - 37360 – SEMBLANÇAY

Suppléants : Monsieur Antoine BAUDRIER
Monsieur Rémy FRESNAY

Circonscription n°3 (secteur Beaumont-la-Ronce) :

Titulaire : Monsieur Antoine BAUDRIER
« La Harpinière » - 37360 SONZAY

Suppléants : Monsieur Rémy FRESNAY
Monsieur Dominique BOIVINET

Circonscription n°4 (secteur Vouvray - Château-Renault) :

Titulaire : Monsieur Rémy FRESNAY
25 rue Pierre Moreau – 37110 CHÂTEAU RENAULT

Suppléants : Monsieur Dominique BOIVINET
Monsieur Antoine BAUDRIER

Circonscription n°5 (secteur Amboise – Bléré) :

Titulaire : Monsieur Yven MENU
2 route départementale 976 – 37270 AZAY-SUR-CHER

Suppléants : Monsieur Benoît SALVAUDON
Monsieur Daniel BEAUVAIS

Circonscription n°6 (secteur Sainte-Maure-de-Touraine) :

Titulaire : Monsieur Benoît SALVAUDON
« Les Brosseaux » - 37260 ARTANNES SUR INDRE

Suppléant : Monsieur Yven MENU
Monsieur Frédéric LEFIEF

Circonscription n°7 (secteur Chinon – Azay-le-Rideau) :

Titulaire : Monsieur Frédéric LEFIEF
1 rue les Desforges – 37220 BRIZAY

Suppléants : Monsieur Alain PORCHER
Monsieur Gérald ARCHAMBAULT

Circonscription n°8 (secteur Richelieu – Ile-Bouchard) :

Titulaire : Monsieur Gérald ARCHAMBAULT
« La reptière » - 37120 LUZÉ

Suppléants : Monsieur Frédéric LEFIEF
Monsieur Guénaël VENAULT

Circonscription n°9 (secteur Descartes) :

Titulaire : Monsieur Guénaël VENAULT
« Maison Hodde Ouest » - 86220 DANGE-SAINT-ROMAIN

Suppléants : Monsieur Lionel BEGUIN
Monsieur Gérald ARCHAMBAULT

Circonscription n°10 (secteur Loches – Preuilly-sur-Claise) :

Titulaire : Monsieur Lionel BEGUIN
12 rue de la Garenne – 37460 VILLELOIN COULANGÉ

Suppléants : Monsieur Eric DUBOIS
Monsieur Guénaël VENAULT

Circonscription n°11 (secteur Montrésor) :

Titulaire : Monsieur Eric DUBOIS
« Le Petit Courchamp » - 37460 GENILLÉ

Suppléants : Monsieur Yven MENU
Monsieur Lionel BEGUIN

Circonscription n°12 (secteur Tours) :

Titulaire : Monsieur Daniel BEAUVAIS
1 chemin des Emonières – 37510 BERTHENAY

Suppléants : Monsieur Yven MENU
Monsieur Benoît SALVAUDON

Article 2 –

Chaque lieutenant de louveterie exerce ses fonctions et ses missions sur sa circonscription, ainsi que sur les circonscriptions pour lesquelles il est désigné suppléant.

Article 3 –

Sur ordre de l'autorité administrative, chaque lieutenant de louveterie peut être sollicité pour intervenir dès que nécessaire en dehors de sa circonscription ou de celles pour lesquelles il est désigné suppléant.

Article 4 -

Le secrétaire général par intérim de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le colonel commandant du groupement de gendarmerie, la directrice départementale de la sécurité publique, la directrice de l'agence Centre-Val de Loire de l'office national des forêts, le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, les maires du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Une copie du présent arrêté sera transmise pour attribution à :

- M. Alain PORCHER ;
- M. Dominique BOIVINET ;
- M. Antoine BAUDRIER ;
- M. Rémy FRESNAY ;
- M. Yven MENU ;
- M. Benoît SALVAUDON ;
- M. Frédéric LEFIEF ;
- M. Gérald ARCHAMBAULT ;
- M. Guénaël VENAULT ;
- M. Lionel BEGUIN ;
- M. Eric DUBOIS ;
- M. Daniel BEAUVAIS.

Une copie du présent arrêté sera transmise pour information à :

- M. le président de la fédération départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire.

Tours, le 03 DEC. 2019

La Préfète,

Corinne ORZECOWSKI